

# **COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'ORNE**

## **Règlement du Grand Prix du Comité (saison 2010/2011)**

### **I – Catégories**

Le Grand Prix du Comité est ouvert à tout joueur non classé à D1 autorisé par sa licence à participer à une compétition senior.

La compétition se déroulera en deux séries distinctes :

- 1 les non classés, D4. (Les D4 auront la possibilité de s'inscrire dans la catégorie D)
- 2 les D3, D2 et D1.

En double et mixte, le ou la partenaire d'une personne licenciée en Basse-Normandie pourra avoir comme partenaire une personne qui vient d'un autre département.

### **II – Déroulement de la compétition**

Le Grand Prix se déroule sur 5 manches, 2 en simples, 3 en doubles et mixtes.

Les matches de simple se disputeront par poule de 3 ou 4 avec un sortant par poule, deux si cela est possible.

En double et en mixte, les rencontres se dérouleront par poule si cela est possible ou en élimination directe.

Les volants utilisés seront les volants Nylon pour les non classés et les volants plumes seront utilisés pour les rencontres entre classés.

Entre classés et non-classés, priorité au choix du joueur classé.

Les volants sont à la charge des joueurs.

Le comité se réserve le droit de déterminer le nombre de sortants par poule pour une bonne organisation de la compétition.

Les tirages seront validés par un juge arbitre.

Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPP.

### **III – Inscriptions**

Chaque club procédera à l'inscription de ses joueurs auprès de :

**ROUILLARD Sabrina**  
**La Chenaye**  
**61250 Ménil Erreux**  
**Téléphone : 06.79.97.28.62**  
**Adresse e-mail : [sab.r61@hotmail.fr](mailto:sab.r61@hotmail.fr)**

## **Inscription au maximum le jeudi J-10 jours avant la date de la compétition.**

Si les inscriptions arrivent après la date, elle ne seront pas prisent en compte pour la compétition.  
Le formulaire est disponible sur le site du comité de l'orne : [codep61badminton.fr](http://codep61badminton.fr)

Le coût de l'inscription est de 3 euros par tableaux. Le règlement des inscriptions se fera après réception de la facture récapitulative adressée par le Trésorier du Comité. En cas de retard de paiement, le montant de la facturation sera débité sur le chèque de caution. L'inscription est définitive une fois le tirage au sort effectué par le responsable du comité, même sur présentation d'un certificat médical.

## **IV – Pénalités**

En cas de forfait, les droits d'inscription restent acquis. Tout joueur forfait devra justifier de son absence par un certificat médical sous 48H et à adresser à Melle ROUILLARD Sabrina sous peine d'amende et de suspension de compétition jusqu'au paiement de l'amende soit 8 euros.

## **V – Classement du Grand Prix et récompenses**

A l'issue de chaque manche, chaque joueur recevra un nombre de points selon ses résultats. Le cumul des points déterminera le classement final après les 5 manches.

Les 3 joueuses et les 3 joueurs les mieux placés au classement final seront récompensés par le Comité sous la forme de bons d'achat : Le 1<sup>er</sup> de 70 €

Le 2<sup>ème</sup> de 55 €

Le 3<sup>ème</sup> de 40 €

Pour chaque manche, les points seront attribués d'après le barème suivant, quel que soit le tableau :

▪ vainqueur .....	150 pts
▪ finaliste .....	120 pts
▪ 1/2 finaliste .....	100 pts
▪ 1/4 finaliste .....	80 pts
▪ 1/8 finaliste .....	60 pts

En cas de poule unique dans un tableau, le décompte sera le suivant :

▪ 1 <sup>er</sup> .....	150 pts
▪ 2 <sup>ème</sup> .....	120 pts
▪ 3 <sup>ème</sup> .....	100 pts
▪ 4 <sup>ème</sup> .....	80 pts
▪ 5 <sup>ème</sup> .....	60 pts

En double et mixte, chacun des joueurs marquera la moitié des points.

ROUILLARD Sabrina  
Responsable commission compétition adulte

